sciencespo.aix

Conseil d'administration

Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence

DÉLIBÉRATION n° 2026-10-10-10

Le conseil d'administration, en sa séance du 10/10/2026,
sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe THIELLAY,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques notamment ses articles L. 1121-1 à 1121-3 ;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements ;
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Don en numéraire de Madame Ménard

Le conseil d'administration accepte le don en numéraire d'un montant de 50 000 euros consenti par Mme Sylvaine Ménard et affecté de charges et conditions énoncées dans la convention annexée à la présente délibération.

Un reçu fiscal sera délivré à la donatrice et la présente délibération transmise à l'Agent comptable pour exécution, après la prise d'un arrêté du ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace autorisant l'acceptation du don.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 28
Majorité des présents et représentés : 14

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 28 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 10/10/2026

Jean-Philippe THIELLAY
Président du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : 27/10/2026